Amundi MSCI Europe ESG Selection UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

ACTIONS

Objectif d'investissement

Ce Compartiment est géré passivement. L'objectif de ce Compartiment est de répliquer la performance de l'Indice MSCI Europe ESG Selection P-Series 5% Issuer Capped (l'« Indice ») et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur nette des actifs du Compartiment et la performance de l'Indice. Le niveau prévu d'écart de suivi dans des conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus du Compartiment. L'Indice est un Indice de rendement total net : les dividendes nets d'impôt payés par les composants de l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice. L'Indice MSCI Europe ESG Selection P-Series 5% Issuer Capped est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI Europe (l'« Indice parent »), représentatif des titres de grande et moyenne capitalisation de 15 pays développés européens et émis par des sociétés qui ont les notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus élevées dans chaque secteur de l'Indice parent. La méthodologie de l'Indice repose sur une « approche Best-in-class » : les entreprises les mieux classées sont sélectionnées pour déterminer l'Indice. L'approche « best-in-class » est une approche où les investissements les plus performants ou leaders sont sélectionnés au sein d'un univers, d'un secteur industriel ou d'une catégorie. Il exclut les sociétés qui sont en retard sur le plan ESG, en particulier sur la base des notations ESG. En utilisant cette approche « best-in-class », l'Indice suit une approche extra-financière fortement engageante qui permet de réduire l'univers d'investissement initial d'au moins 20 % (exprimé en nombre d'émetteurs). Les enjeux ESG clés peuvent inclure, sans s'y limiter, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale. Les limites de l'approche adoptée sont décrites dans le prospectus du Compartiment par le biais de facteurs de risque ESG tels que le risque d'Investissement durable. Le score ESG des sociétés est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations recueillies/calculées à l'aide de méthodes spécifiques à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes. Il s'avère complexe d'évaluer les risques en matière de développement durable qui reposent sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, obsolètes et/ou sensiblement inexactes. Même lorsque ces données sont identifiées, rien ne permet de garantir qu'elles seront correctement évaluées. L'Indice applique des exclusions ciblant les sociétés impliquées dans des activités considérées comme non alignées sur l'Accord de Paris sur le climat (extraction de charbon, pétrole, etc.). Pour de plus amples informations concernant les exclusions appliquées par l'Indice conformément aux indices de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris (ou PAB), veuillez consulter la section du Prospectus intitulée « Directives concernant les dénominations des fonds contenant des termes liés aux critères ESG ou à la durabilité ». De plus amples informations sur la composition de l'Indice et ses règles de fonctionnement sont disponibles dans le prospectus et sur le site Internet : www.msci.com. La valeur de l'Indice est disponible via Bloomberg (MXEUESL5). L'exposition à l'Indice sera obtenue par le biais d'une réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou d'autres actifs éligibles représentant les composants de l'Indice dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice. Le Gestionnaire d'investissement pourra utiliser des instruments dérivés afin de gérer les entrées et sorties de capitaux et des dérivés qui se rapportent à l'Indice ou aux composants de l'Indice, à des fins d'investissement et/ou de gestion efficace du portefeuille. Afin de générer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêt de titres.

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)

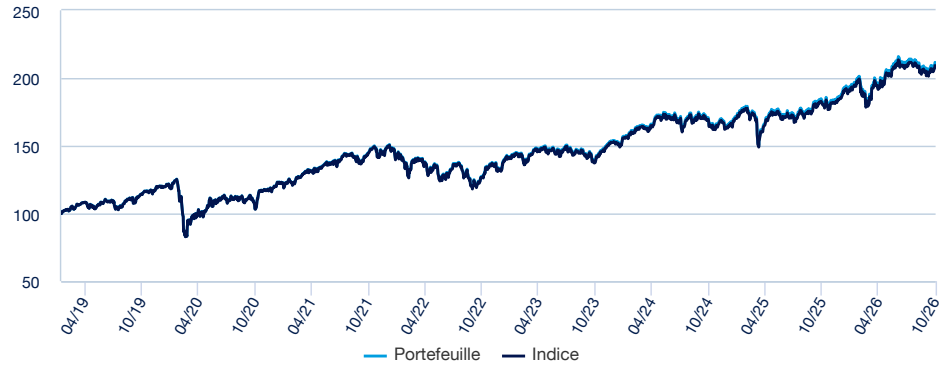

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	13,07%	12,64%	13,96%	16,30%
Volatilité de l'indice	13,05%	12,64%	13,96%	16,30%
Tracking Error ex-post	0,08%	0,10%	0,10%	0,10%
Ratio de sharpe	1,07	0,89	0,40	0,54

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	Depuis le 12/02/2019
Portefeuille	12,84%	2,54%	0,16%	16,03%	51,56%	45,83%	111,42%
Indice	12,73%	2,53%	0,17%	15,93%	50,84%	44,77%	109,05%
Ecart	0,11%	0,02%	-0,01%	0,10%	0,72%	1,06%	2,37%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	13,38%	7,35%	16,87%	-11,95%	25,01%	0,34%	-	-	-	-
Indice	13,11%	7,20%	16,71%	-12,08%	24,76%	0,28%	-	-	-	-
Ecart	0,26%	0,15%	0,16%	0,13%	0,24%	0,06%	-	-	-	-

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir****. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Amundi MSCI Europe ESG Selection UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS ■

Indicateur de risque ***(Source : Fund Admin)***

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, qui est une catégorie de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS LUXEMBOURG.

Caractéristiques (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL)	**C : 42,28 EUR (30/10/2026)**
Actif géré	**1 252,33 (millions EUR ; 30/10/2026)**
Code ISIN	**C : LU1940199711**
Type de Réplication	**Physique**
Indice de référence	**100% MSCI EUROPE ESG LEADERS SELECT 5% ISSUER CAP**
Affectation des sommes distribuables	**Capitalisation**
Eligibilité	Compte-titres, Assurance-vie
Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	01/01/2024: Amundi Asset Management
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création du compartiment/OPC	12/02/2019
Date de création de la classe	12/02/2019
VL de lancement	20,00 (EUR ; 12/02/2019)
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 18:00
Clôture fiscale	Septembre
Commission de surperformance	Non
Historique de l'indice de référence	03/06/2024 : 100.00% MSCI EUROPE ESG SELECTION P-SERIES 5% ISSUER CAPPED INDEX 12/02/2019 : 100.00% MSCI EUROPE SELECTION INDEX

Amundi MSCI Europe ESG Selection UCITS ETF Acc

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

ACTIONS

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice MSCI Europe ESG Selection P-Series 5% Issuer Capped Index est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI Europe (l'« Indice parent »), représentatif des titres de grande et moyenne capitalisations de 15 pays développés européens et émis par des sociétés qui ont les notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus élevées dans chaque secteur de l'Indice parent.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Europe**

Nombre de valeurs : **199**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
ASML HOLDING NV	4,99%
HSBC HOLDING PLC GBP	4,37%
NOVARTIS AG-REG	4,31%
NOKIA OYJ HELSINKI	3,93%
ASTRAZENECA GBP	3,88%
ALLIANZ SE-REG	2,74%
IBERDROLA SA	2,25%
SCHNEIDER ELECT SE	2,23%
UNILEVER PLC (GBP)	2,02%
ABB LTD-REG	2,01%
Total	**32,73%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

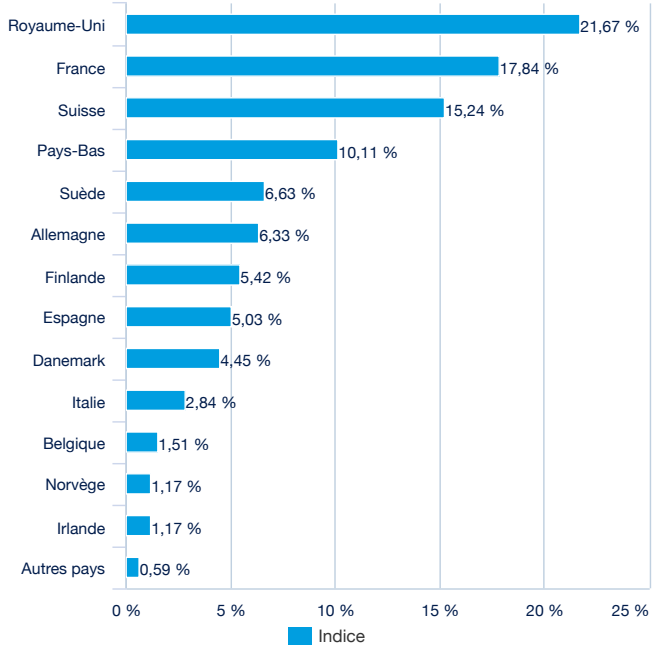

Secteurs de l'indice (source : Amundi)

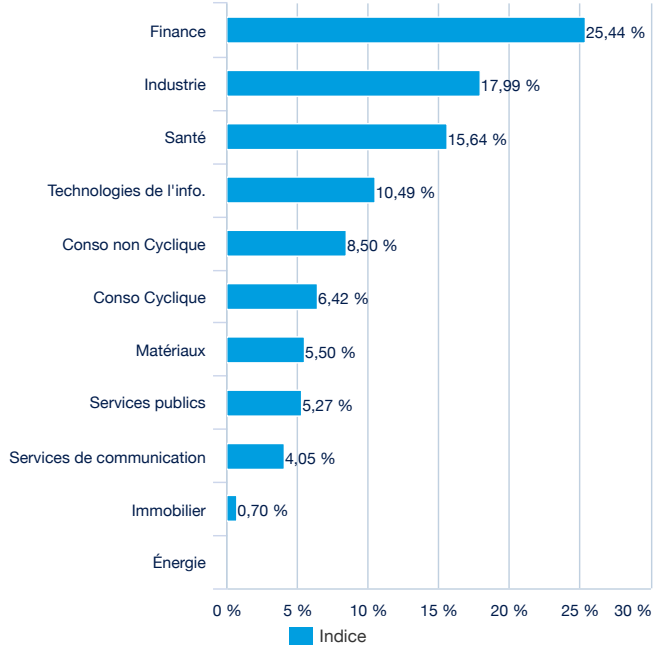

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Six Swiss Exchange	CHF	ESGL SW	ESGLCHIV	ESGL.S	ESGLCHFINAV=SOLA
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	LEAD GY	ESGEEUIV	LEADG.DE	ESGEEURINAV=SOLA
Euronext Paris	EUR	ESGE FP	ESGEEUIV	ESGE.PA	ESGEEURINAV=SOLA
LSE	GBP	ESGL LN	ESGLGBIV	ESGL.L	ESGLGBPINAV=SOLA
Euronext Milan	EUR	ESGE IM	ESGEEUIV	ESGE.MI	ESGEEURINAV=SOLA

Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT N'EST PAS SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR MSCI INC. (« MSCI »), NI PAR L'UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, L'UN DE SES FOURNISSEURS D'INFORMATIONS OU AUCUN TIERS CONCERNÉ PAR LA COMPOSITION OU LA CRÉATION D'UN INDICE MSCI (COLLECTIVEMENT, LES « PARTIES MSCI »). LES INDICES MSCI SONT LA PROPRIÉTÉ EXCLUSIVE DE MSCI ET SONT DES MARQUES DE SERVICE DE MSCI OU DE SES AFFILIÉS. LES INDICES MSCI ONT FAIT L'OBJET D'UNE LICENCE ACCORDÉE, POUR CERTAINS BESOINS, À AMUNDI. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE FAIT DE DÉCLARATION, NI NE DONNE DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, À L'ÉMETTEUR OU AUX PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU À TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, CONCERNANT LA PERTINENCE D'INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS EN GÉNÉRAL OU DANS CE COMPARTIMENT EN PARTICULIER, OU LA CAPACITÉ DE TOUT INDICE MSCI À RÉPLIQUER LA PERFORMANCE DU MARCHÉ BOURSIER CORRESPONDANT. MSCI OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES SONT LES CONCÉDANTS DE LA LICENCE DE CERTAINES MARQUES DÉPOSÉES, MARQUES DE SERVICE ET NOMS COMMERCIAUX, AINSI QUE DES INDICES MSCI DÉTERMINÉS, COMPOSÉS ET CALCULÉS PAR MSCI, INDÉPENDAMMENT D'AMUNDI, DE CE COMPARTIMENT, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT, OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST TENUE DE PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS D'AMUNDI, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉFINITION, DE LA COMPOSITION OU DU CALCUL DES INDICES MSCI. AUCUNE DES PARTIES MSCI N'EST RESPONSABLE DE LA DÉTERMINATION DE LA DATE DE LANCEMENT, DU PRIX OU DE LA QUANTITÉ DES ACTIONS DU COMPARTIMENT, NI DE LA DÉTERMINATION OU DU CALCUL DE LA FORMULE/DES CRITÈRES SELON LESQUELS, LE COMPARTIMENT EST REMBOURSABLE, TOUTES OPÉRATIONS AUXQUELLES AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A PRIS PART. PAR AILLEURS, AUCUNE DES PARTIES MSCI N'A D'OBLIGATION OU DE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'ÉMETTEUR, DES PORTEURS DE PARTS DE CE COMPARTIMENT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ RELATIVEMENT À L'ADMINISTRATION, À LA COMMERCIALISATION ET À L'OFFRE DE CE COMPARTIMENT. BIEN QUE MSCI OBTIENNE DES INFORMATIONS À INCLURE OU À UTILISER DANS LE CALCUL DES INDICES MSCI PROVENANT DE SOURCES QUE MSCI CONSIDÈRE FIABLES, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT L'ORIGINALITÉ, LA PRÉCISION ET/OU L'EXHAUSTIVITÉ DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE GARANTIT, EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT, LES RÉSULTATS DEVANT ÊTRE OBTENUS PAR L'ÉMETTEUR DU COMPARTIMENT, LES PORTEURS DE PARTS DE CE DERNIER OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ET PROVENANT DE L'UTILISATION DE TOUT INDICE MSCI OU DE TOUTE INFORMATION Y FIGURANT. AUCUNE DES PARTIES MSCI NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU INTERRUPTION RELATIVES AUX INDICES MSCI OU À TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. EN OUTRE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE DONNE DE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, ET LES PARTIES MSCI NE DONNENT AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INDICES MSCI ET TOUTE DONNÉE Y FIGURANT. SANS PRÉJUDICE DE CE QUI PRÉCÈDE, AUCUNE DES PARTIES MSCI NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, PUNITIFS, CONSÉCUTIFS OU AUTRES (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES), QUAND BIEN MÊME ELLE AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Avertissement

Mentions relatives à la société de gestion et au fonds
Multi Units Luxembourg, RCS B115129, une SICAV de droit luxembourgeois situées au 9, Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, et gérée par Amundi Luxembourg S.A.
Le Fonds est décrit dans un Document d'informations clés (DIC) et dans un prospectus. Le DIC (ou KID) doit être mis à la disposition des souscripteurs potentiels avant la souscription.
Le prospectus en français pour les ETF UCITS français, et en anglais pour les ETF UCITS luxembourgeois et les ETF irlandais, ainsi que le KID en français sont disponibles gratuitement sur www.amundi.com, www.amundietf.com. Ils sont également disponibles au siège d'Amundi Luxembourg S.A. (en tant que société de gestion d'Amundi Index Solutions et de Multi Units Luxembourg), ou au siège d'Amundi Asset Management (en tant que société de gestion de Multi Units France), ou au siège d'Amundi Ireland Limited (en tant que société de gestion d'Amundi ETF ICAV et d'Amundi ETF II ICAV).

S'agissant des Fonds admis sur un marché réglementé, la cotation est soumise à un mécanisme d'encadrement permettant de s'assurer que le cours des actions ou parts ne s'écarte pas sensiblement d'une valeur de référence fixée par les règles du marché réglementé en question, notamment par la mise en place d'un dispositif de réservation de la cotation en cas d'écart trop important par rapport à cette valeur de référence.
Le Fonds n'offre aucune garantie de capital. L'investisseur peut ne pas récupérer l'intégralité de son investissement initial, notamment en cas de baisse de l'indice de référence. La souscription à un OPCVM peut comporter des risques. Les investisseurs potentiels sont invités à lire le profil de risque du Fonds, qui est décrit en détail dans le prospectus. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépendra de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour déterminer ce montant, l'investisseur doit tenir compte de sa situation financière, de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et futurs, ainsi que de sa volonté d'accepter des risques ou au contraire de sa préférence à investir avec prudence. Il est également fortement recommandé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin d'éviter de s'exposer uniquement aux risques de ce FCP. L'investisseur est donc invité à se renseigner à ce sujet auprès de ses conseils habituels (juridique, fiscal, financier et/ou comptable) avant toute acquisition de parts du FCP.
La source des données contenues dans ce document est Amundi Asset Management sauf mention contraire.

Politique de transparence du portefeuille et avertissement sur le marché secondaire
La politique de transparence du portefeuille et les informations sur les actifs du fonds sont disponibles sur amundietf.com. Les actions achetées sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être revendues directement au fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre des actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (par exemple un courtier en valeurs mobilières) et peuvent encourir des frais pour cela. Les investisseurs peuvent payer plus que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des actions et peuvent recevoir moins que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils les vendent.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions."